

Maison neuve = moins chère en énergie ?

La réponse est oui ! 4,5 fois moins chère qu'une maison dans l'ancien

A l'heure où les prix de l'énergie occupent tous les esprits, Domexpo, leader des villages de maisons d'exposition, livre des chiffres, analysés par le Groupe Lorient, bureau d'études techniques, sur les consommations énergétiques d'une maison. Etiquette A, B, C, D... : à quel tarif correspond exactement la lettre inscrite sur son Diagnostic de Performance Énergétique – DPE ?



Sans surprise, l'étude révèle qu'une maison notée A (maison neuve, répondant à la RE2020) est moins consommatrice en énergie qu'une maison notée D (maison moyenne en France). Mais, l'étude va encore plus loin en indiquant des chiffres précis : sur 1 année, une maison A va coûter au ménage 4,5 fois moins chère qu'une maison D, en frais d'exploitation sur les postes conventionnels (chauffage, eau chaude sanitaire, éclairage et auxiliaires de distribution et ventilation).

Fabien Cuminal, président de Domexpo, décrypte les résultats de cette étude et répond à 3 questions sur les avantages énergétiques d'une maison neuve.

Le Groupe Lorient vient de livrer à Domexpo les résultats d'une étude sur les consommations énergétiques des maisons, en fonction de leur étiquette énergétique. Pouvez-vous nous en dire plus ?

On dit souvent qu'une maison neuve est plus intéressante qu'une maison dans l'ancien, que ce soit d'un point de vue esthétique, économique, environnemental et bien-sûr énergétique. Énergétiquement parlant justement, le Cabinet Lorient vient confirmer qu'une maison neuve allait coûter bien moins cher en énergie qu'une maison dans l'ancien.

Alors qu'une maison, d'une surface habitable moyenne de 100 m², notée D, va coûter au particulier environ 159€/mois en énergie (hors abonnement(s), frais d'entretien, consommations domestiques et spécifiques (piscine, véhicule électrique, etc.)), une maison neuve, notée A, ne leur coûtera que 36€/mois. C'est un point à ne pas négliger, surtout quand on voit les prix de l'énergie, exploser, année après année...

Si un ménage fait finalement le choix d'acheter une maison dans l'ancien, en ayant pour projet une rénovation complète, notamment d'un point de vue énergétique, pour justement viser le DPE A, cela sera-t-il intéressant ?

Bien-sûr, pour toutes les maisons anciennes, une rénovation, d'ampleur est efficace et intéressante, pour les propriétaires mais aussi pour la planète. Mais si des futurs propriétaires, hésitant encore, pensent qu'une maison ancienne pourrait un jour atteindre les mêmes performances énergétiques qu'une maison dans le neuf, ils se trompent...

Une maison neuve restera toujours plus économe et atteindra le DPE A, garantissant sa faible consommation d'énergie.



Une maison dans l'ancien a peu de chances d'atteindre les mêmes performances. Même si de très lourds travaux étaient entrepris (isolation, menuiseries, changement du mode de chauffage, ventilation, etc.), ceux-ci pourraient être longs et compliqués mais également révéler de mauvaises surprises sur le bâti, les prix ou les délais.

Pour avoir une performance énergétique dans sa maison et donc une facture d'électricité moins élevée, je conseille donc à tous les futurs propriétaires qui hésitent encore, d'opter pour le neuf !

Et en matière d'énergie de chauffage par exemple, quelle solution conseillez-vous le plus à vos clients ?

Le pompe à chaleur est à ce jour la solution la plus avantageuse aujourd'hui. Le dernier Baromètre Domexpo, réalisé avec Caron Marketing en novembre 2023, confirme que les pompes à chaleur sont aujourd'hui installées dans près de 8 maisons sur 10 !

Nous les conseillons à nos clients car elle ne présente que des avantages : plus facile d'utilisation et d'entretien, plus respectueuse de l'environnement, moins chère en consommation immédiate...

Contact presse : Le Bonheur est dans la Com'

Ingrid Launay-Cotrebil – Aurélie Fitoussi
01 60 36 22 12 – fitoussi@bcomrp.com

À propos de Domexpo...

Unique salon permanent de la maison en Île-de-France, Domexpo regroupe sur 4 villages (Baillet-en-France / Moisselles, Coignières, Mareuil-les-Meaux et La Ville du Bois) 60 pavillons. Depuis sa création en 1986, les villages Domexpo ont évolué avec le secteur et les maisons présentées répondent non seulement aux réglementations mais aussi aux tendances actuelles et à venir. Domexpo constitue, pour tous les particuliers désireux de faire construire en Île-de-France, une première étape incontournable dans le lancement de leur projet.

Pour aller plus loin : www.domexpo.fr